



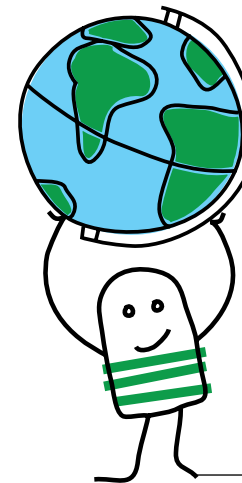
AGENDA 21 COMMUNAL

→ **L'ÎLE-SAINT-DENIS**



SOMMAIRE

ÉDITO	3
LE DIAGNOSTIC	4
Impressions d'habitants et d'usagers	6
Démarche et outils du diagnostic.....	8
Attentions issues du diagnostic.....	10
LA STRATÉGIE	16
Cinq approches transversales, trois dimensions ossatures, six domaines d'attention	18
Synthèse de la stratégie	20
LE PLAN D' ACTIONS	22
Se projeter... tout en étant déjà actif	24
Les actions retenues pour l'Agenda 21 communal.....	26
UNE DÉMARCHE, DES ACTEURS	34
Visages de l'Agenda 21 à L'Île-Saint-Denis	36
Autour de l'île : Plaine Commune et au-delà.....	37
REMERCIEMENTS	38
ANNEXES	39
Dispositif de suivi collaboratif de chaque action.....	40
Fiche-action type	42



L'AGENDA 21, d'où ça vient ?

Ce concept est né en 1992, à Rio de Janeiro au Brésil, lors de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (aussi appelé Sommet de la Terre). **Les représentants de 178 pays présents lors de ce sommet ont notamment signé un plan d'actions appelé « Action 21 » ou « Agenda 21 ».**

Son chapitre 28 donne un rôle prépondérant aux collectivités locales pour répondre avec efficacité aux défis du 21^e siècle sur leur territoire. La démarche d'« Agenda 21 local » invite ainsi les acteurs locaux à s'emparer de ces défis, à leur échelle et de façon transversale.

OursRest vellab ipsus eossita esernat ecation proribus eos voluptas asi illa nus, voluptaerum, iuntibusapid maximus il magnate nimi, quo moluptatin none esti rest libus cus, quos as sin re nim venim et reprovit, odita suntiis nulparchitat lat res is am, sit autemod ut ut exceprovit everum vel endiatin eos vid et apid mi, sundae nossum fuga. Bo. Nequi consequas eic tempore stiumquam id quam quia velenihilit ullanih illatiis ex evenis et laborerrum volescia natent alibus exera del minveli ationet uritemped quuntem qui sequibus acipienihit ressed ea velessimus, istem et resti il incidebit fugit,



É D I T O

L'Île-Saint-Denis : l'île monde, l'île de tout le monde !

L'Île-Saint-Denis est entrée dans le 21^e siècle avec la ferme volonté de valoriser ses atouts humains et géographiques pour surmonter les déséquilibres économiques, sociaux et environnementaux issus du passé productiviste. Bien arrimée aux valeurs de citoyenneté, d'écologie et de solidarité, la municipalité issue des élections de 2001 a fixé le cap : conduire la destinée à long terme de L'Île-Saint-Denis comme une « référence régionale d'écologie urbaine, populaire et solidaire ». Selon cette ambition, les élus et agents communaux et communautaires, les habitants et leurs associations, les institutions publiques, les entreprises publiques et privées, les commerçants et les partenaires ont initié des coopérations fructueuses.

Les initiatives qu'elles ont portées dans tous les domaines de la vie communale ont commencé à modifier sensiblement la trajectoire, le dynamisme, le bien vivre, la confiance, le moral et la renommée de L'Île-Saint-Denis.

Un peu plus de 150 réalisations concrètes croisant les approches environnementales, sociales, démocratiques et économiques illustrent le changement en marche. En vue de valoriser, de renforcer, de structurer et d'amplifier cette dynamique, le Conseil Municipal du 9 juillet 2008 a décidé de mettre en place une démarche d'Agenda 21 communale, pleinement intégrée et articulée avec l'Agenda 21 territorial de la communauté d'agglomération Plaine Commune et avec les dynamiques départementales et régionales. L'exercice sera lancé début 2010. Le Conseil Municipal lui a fixé l'orientation de « construire

ensemble, pour aujourd'hui et pour demain, l'écoîle du bien-être de chacune... ». Au cours des 3 années de travail écoulées, la méthode participative a permis d'associer un bon demi-millier d'acteurs locaux à la mise au point d'un **diagnostic partagé**. Atouts et faiblesses, équilibre et tensions, satisfactions et attentes, obstacles et ressources qui traversent la vie communale ont pu ainsi être repérés dans leur état et dans leur dynamique. Ce cheminement a fait émerger la simplicité et la mesure comme références comportementales dans l'usage sobre des ressources naturelles limitées. Cette approche a conduit à mettre au point une **stratégie** raisonnée permettant à notre communauté insulaire d'avancer lucidement dans la mutation sociétale en cours. « *L'île monde, l'île de tout le monde* » synthétise cette orientation. Parmi les nombreuses propositions qui ont émergé pour traduire les intentions en actes, vingt-six ont été retenues. Le choix répond principalement aux critères de complémentarité avec l'existant, de cohérence avec la stratégie, d'opérationnalité assurée par des porteurs identifiés, de faisabilité sobre et simple, d'ordonnement échelonné dans le temps. Le **plan d'actions** de l'Agenda 21 communal a ainsi vocation à instiller sa dynamique de transversalité et de coopération dans la co-construction de « l'écoîle de demain ». Les évolutions partenariales provoquées à travers les multiples échanges qui ont ponctué les trois années de co-élaboration font partie intégrante du résultat recherché. L'Agenda 21 nous fait ainsi apprécier que dans tout acte, la fin est aussi dans les moyens.

MICHEL BOURGAIN,

MAIRE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS, VICE-PRÉSIDENT DE PC, DÉLÉGUÉ À L'ÉCONOMIE URBAINE



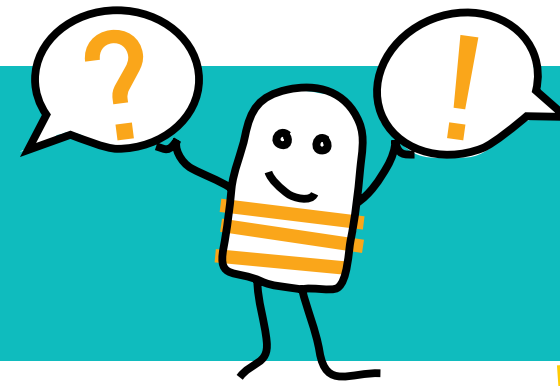
LE DIAGNOSTIC

Une île attachante et fragile,
à l'urbanité disparate en
recomposition, aux tensions
apprivoisées sur fond de transition
écologique.

Agenda pour « ce qu'il faut faire » et, 21, « pour le 21ème siècle ».

Pourtant plus petite ville du réseau de Plaine Commune, elle n'en est pas moins riche sur le plan culturel, grâce à sa population. Ici, ce sont plus de 85 nationalités différentes qui cohabitent avec des préoccupations différentes dans chaque communauté. Afin de rendre l'île toujours plus agréable pour ses habitants, acteurs locaux et élus, se sont informés au près d'organismes spéciaux, comme l'INSEE, mais aussi d'îlodionysiens, pour que, chacun grâce à la concertation citoyenne, diagnostique et donne son avis sur les améliorations à apporter. Parole aux habitants.

Impressions d'habitants & d'usagers



→ RÉSULTATS STATISTIQUES DES QUESTIONNAIRES (diffusés de février à décembre 2010)

EXTRAITS DE PHRASES DES FOCUS GROUPES ET DU MICRO-TROTTOIR (Menés entre décembre 2010 et mars 2011)

« La diversité ethnique et culturelle est un point fort dans la ville. »

74 % des répondants au questionnaire Habitants

« Nous rencontrons des difficultés de transports. »

60 % des répondants au questionnaire Habitants

« Le fonctionnement collégial de Solibio, coopérative commercialisant des produits biologiques, est intéressant. »

88 % des répondants au questionnaire Solibio

« On se sent bien dans notre logement. »

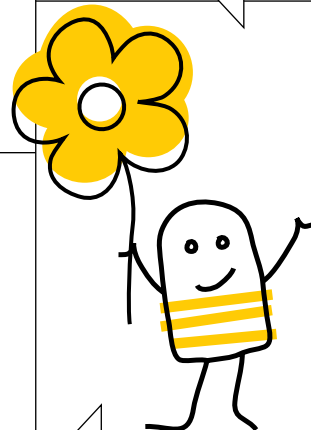
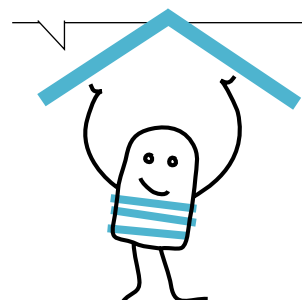
88 % des répondants au questionnaire Habitants

« LES RELATIONS ENTRE ADULTES ET ADOLESCENTS », « L'ACCÈS AU LOGEMENT », « LE COMMERCE DE PROXIMITÉ » SONT DES POINTS FAIBLES À L'ÎLE-SAINT-DENIS.

74 % des répondants au questionnaire Habitants

Le critère le plus important pour un emploi qui nous conviendrait est : « un emploi procurant le revenu nécessaire à la satisfaction de [nos] besoins. »

74 % des répondants au questionnaire Maison de l'Emploi



Pour nous, l'école, ça sert à : « avoir un métier », « c'est fait pour enrichir le vocabulaire, savoir compter, lire ; ça sert à enrichir notre cerveau », « apprendre à étudier ; quand on sera grand, on apprendra à nos enfants ce qu'on a appris. »

Enfants de l'accueil de loisirs élémentaires 6-10 ans « Les Dauphins »

« Nous ne sommes pas suffisamment informés sur les secteurs d'activité de « L'entraide locale et/ou la coopération internationale (associations, ONG, ...) », « L'économie sociale et solidaire », « Les énergies renouvelables et les économies d'énergie. »

Pour respectivement 73 %, 68 % et 62 % des répondants au questionnaire Maison de l'Emploi : à noter que ces préoccupations parlent davantage aux plus jeunes des personnes interrogées

CE QU'ON PENSE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS ET CE QU'ON VOUDRAIT Y CHANGER ?

« J'aime bien ma cité (Thorez), le Parc et le collège »

« Plus de parcs et de verdure, car ça manque »

« Des activités sur la Seine et la nettoyer »

« Que tout soit moins cher, l'électricité par exemple »

« L'Île-Saint-Denis, c'est un pont pour passer dans d'autres villes, et nous, on est des habitants du pont »

« Plus de bus 237 et plus tard »

« Plus de terrains pour les jeunes »

« Plus de maisons, de pavillons »

« L'Île-Saint-Denis est en voie de développement, elle commence à grandir, mais ça prend du temps » collégiens de 5^e et 4^e du collège Alfred-Sisley

MES LOISIRS À L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

« J'ai un vélo, j'ai mes jambes, je suis ancien footballeur, j'évite la voiture c'est devenu impossible » homme, 38 ans

« On a les activités du Club des personnes âgées à la cité Marcel-Cachin » trois habitantes de l'île depuis les années 60

« C'est la galère » homme, 18 ans

« Du basket au gymnase Arnold-Géraux » jeune fille, 13 ans

« Je n'ai pas de loisirs » une jeune fille de 15 ans, deux jeunes filles de 17 ans, une femme de 52 ans, un homme de 47 ans (Micro-trottoir dans les rues de L'Île-Saint-Denis)

L'AMBIANCE EST-ELLE CONVIVIALE À L'ÎLE-SAINT-DENIS ?

Oui, c'est convivial » homme de 18 ans, trois jeunes filles de 13, 15 et 17 ans, homme de 58 ans, homme de 45 ans

« Avant, l'ambiance était meilleure » femme, 29 ans

« Un peu spécial, c'est petit, tout le monde se connaît, mais les gens ont du mal à se mélanger » homme, 38 ans

« Personnellement je m'y sens en sécurité, mais beaucoup de personnes ne le ressentent pas ainsi » homme, 58 ans

« Ailleurs, je ne sais pas mais à Thorez, oui » femme de 52 ans (Micro-trottoir dans les rues de L'Île-Saint-Denis)

EST-CE QU'ON SE SENT SUFFISAMMENT INFORMÉ DES ACTIVITÉS ET PROJETS PROPOSÉS DANS LA VILLE ?

« S'il n'y avait pas le RAJ et le Club Junior, je pense que non, pas toujours » jeune fille, 13 ans

« Oui, mais il faudrait plus d'informations par courrier » jeune fille, 15 ans

« Les flash infos ne sont pas suffisants, vive le porte à porte » femme

« Non, pas du tout » homme, 19 ans

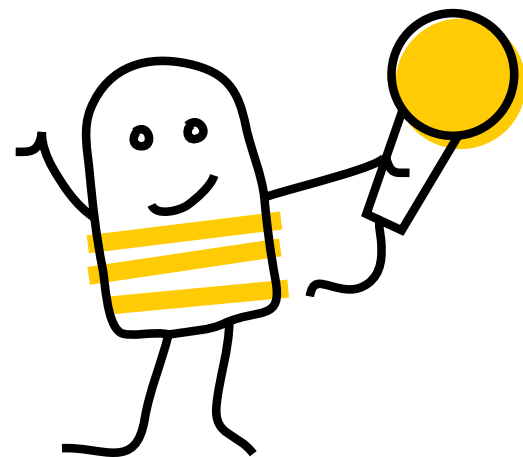
« Oui on reçoit un petit fascicule dans la boîte aux lettres tous les mois, c'est bien » homme, 45 ans

« Oui, suffisamment, je suis aussi très impliqué » homme, 58 ans (Micro-trottoir dans les rues de L'Île-Saint-Denis)

DÉMARCHE ET OUTILS DU DIAGNOSTIC

Le diagnostic a pour objet d'appréhender la réalité sociale objective et subjective, des appréciations subjectives sont recueillies au moyen de la consultation directe des habitants, des acteurs locaux et des élus. Ces données sont croisées avec l'analyse d'informations factuelles et statistiques relatives au territoire communal et communautaire (caractéristiques quantitatives et qualitatives, actions et projets en cours sur le territoire).

Le diagnostic rapproche les besoins et attentes exprimés des tensions en cours qui traversent et impulsent la marche en avant de L'Île-Saint-Denis. Cette approche contribue à mettre en évidence les marges de manœuvre, utiles pour dessiner les orientations stratégiques et les actions de l'Agenda 21.



LA PERCEPTION DE VÉCU PAR LES USAGERS DE LA VILLE

→ Par questionnaires

332 exemplaires ont été renseignés entre février et décembre 2010 :

→ Un questionnaire à destination des adhérents de Soli-bio (coopérative îlodionysienne proposant des produits biologiques) : entre février et septembre 2010 : 26 réponses,

→ Un questionnaire aux habitants de L'Île-Saint-Denis : entre juin et décembre 2010 : 71 réponses,

→ Un questionnaire aux salariés de L'Île-Saint-Denis : entre octobre et décembre 2010 : 209 réponses (principalement du Centre commercial Marques Avenue),

→ Un questionnaire à destination des personnes suivies à l'Espace Maison de l'Emploi de L'Île-Saint-Denis : en novembre 2010 : 26 réponses.

→ Au sein d'ateliers publics, de focus groupes

Des ateliers d'échanges entre différents publics ont également permis de recueillir des avis, voire quelques propositions d'actions.

→ Deux Ateliers Communaux : ateliers publics invitant habitants et acteurs locaux en octobre 2010 (expression des constats et besoins sur la ville) et mai 2011 (présentation et commentaires / approfondissements des premiers éléments du diagnostic),

→ Trois Focus groupes :

- avec les 6-10 ans à l'accueil de loisirs élémentaire expérimental Les Dauphins en décembre 2010 (le thème choisi par les enfants parmi quatre proposés : le rapport des enfants à l'école),

- avec des collégiens en février puis mars 2011 (deux classes de 5ème puis deux de 4ème, échanges libres suite à la projection du vidéo-trottoir « Paroles d'habitants » réalisé par des lycéens de Plaine Commune dans le cadre de l'Agenda 21)



→ Un micro-trottoir en février 2011 : une vingtaine d'interviews ont été réalisées par des jeunes du Club Juniors (accueil de loisirs 11-15 ans) dans les trois quartiers de la ville ; les questions, mises au point avec ces jeunes, concernaient l'ambiance dans la ville, les loisirs, la ligne de bus desservant la ville et l'arrivée du tramway, les logements, le cadre de vie, l'information des habitants...

COLLECTE DE DONNÉES DOCUMENTAIRES

Afin de compléter la dynamique à l'œuvre sur la ville, des données quantitatives et qualitatives ont été insérées au diagnostic au travers :

→ Des parties « Photographie du territoire » (données quantitatives et qualitatives) : INSEE, diagnostics existants ...

→ Des parties « Pratiques à l'œuvre des acteurs locaux » (les actions passées et en cours de la Municipalité et des autres acteurs du territoire).



ENRICHISSEMENT COLLECTIF

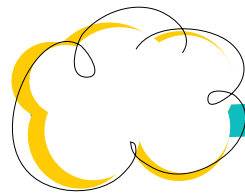
Le diagnostic a été enrichi à la fois sur le fond et sur la forme :

→ En séances du Comité d'Animation de l'Agenda 21 (composé de forces vives de la commune : voir partie 4.1) et lors des initiatives qu'il a lancées : huit rencontres (de janvier 2010 à juin 2011), plusieurs initiatives (rencontre des Postiers en mai 2010 et mars 2011, réunion Bailleurs - La Poste en sept. 2010, micro-trottoir en fév. 2011, participation à la Semaine du Respect de l'Autre à La Poste en 2010 et 2011).

→ En séances du Bureau Municipal et du Conseil Municipal : neuf séances d'échanges avec les élus (BM du 15 février 2010 (présentation démarche Agenda 21), CM du 17 février 2010 (idem + entretien avec le bureau d'étude accompagnant l'Agenda 21 de Plaine Commune), BM du 6 septembre 2010 (validation du projet d'Agenda 21 scolaire et organisation Journée du Patrimoine sur la biodiversité), CM du 29 septembre 2010 (attribution subvention Agenda 21 scolaire), BM du 7 février 2011 (point d'étape diagnostic), BM du 18 avril puis 16 mai 2011 (présentation et amendement des premiers éléments de diagnostic), CM du 24 mai 2011 (idem BM), CM du 29 juin 2011 (adoption du diagnostic et hiérarchisation de ses thématiques).

→ Avec les cadres de l'Administration :

- une réunion des cadres en mai 2011 (présentation du diagnostic et enrichissement collectif),
- un Séminaire-Formation à destination des cadres de l'Administration communale en 28 juin 2011 (partage du diagnostic, amendement et propositions pour la suite).



ATTENTIONS ISSUES DU DIAGNOSTIC

Les données collectées auprès des 500 personnes mobilisées (l'équivalent de 7% des habitants) et dans les politiques territoriales à l'œuvre sur le territoire ont pu être regroupées en 9 domaines d'attention.

L'île coopérative et solidaire : entre solidarité, entraide, coopération et cohésion sociale



- Revenu moyen par habitant de 9055€ près de 2 fois inférieur à la moyenne francilienne de 15364€ (en 2009).
- 50% des ménages ont un revenu inférieur à 1000€ / mois.
- En 2008, environ 46 % de foyers fiscaux imposables (ÎdF : 63,5%).
- En 2007, environ 29% de familles monoparentales (SSD : 20%, ÎdF : 16%).
- 85 nationalités d'origine parmi les habitants de L'Île-Saint-Denis.
- En 2007, près de 31% des îlo-dionysiens ont moins de 20 ans (ÎdF : 26%). Environ 9% ont 65 ans ou plus (ÎdF : 12%).



- Précarité et vulnérabilité d'une partie de la population (femmes seules, jeunes, personnes âgées) : isolement, chômage, accès aux soins.
- Sentiment d'être bien dans son quartier : convivialité, entraide.
- Diversité ethnique et culturelle appréciée comme un point fort par les habitants.
- Relations entre adultes et adolescents ressenties comme un point faible par les habitants (adultes principalement).



- Concevoir nos politiques écologiques dans une dynamique métropolitaine.

L'île apprenante et active : éducation, apprentissage, formation, insertion professionnelle, emploi pour tous



- 3 écoles, 1 collège. Tout le territoire en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire).
- Îlodionysiens non scolarisés de 15 ans ou plus (2007) : 31% sans diplôme (ÎdF : 18%), 15% titulaires du bac ou d'un brevet professionnel (ÎdF : 16%).
- Taux de chômage des 15 – 64 ans (2007) : 19,5% (ÎdF : 11%).
- 80% des actifs de 15 – 64 ans ont un emploi en 2007 (ÎdF : 89%).
- Part des femmes parmi les chômeurs : augmente de 5 points de 1999 à 2007 (ÎdF : elle augmente de 2 points).
- Reprise de l'emploi privé sur l'île : 900 en 1999, 1569 en 2008, 1702 en 2009.
- Environ 250 emplois publics en 2011.



- Chômage (notamment des jeunes et des femmes seules), emploi local à développer.
- Le décrochage scolaire est un problème à L'Île-Saint-Denis (responsabilité des acteurs de la communauté éducative : institution, parents...).
- Ressenti de discriminations (territoriale et ethnique) dans le cadre de la recherche d'emploi et via les médias (collégiens).

CONSTAT L'apprentissage socio-linguistique, un vrai enjeu sur l'île.



- Maison de l'Emploi (incluant la Mission Locale d'insertion des jeunes).
 - Phares : Pôle d'Hospitalité des Activités à Rayonnement Écologique et Solidaire
 - Actions partenariales Réseau Actions Jeunesse (16-25 ans) – Mission Locale en faveur de l'emploi des jeunes.
 - Deux équipes de prévention spécialisée sur l'île (Feu Vert).
 - Programme de Réussite Éducative (enfants de 2 à 16 ans et leurs parents) : deux référentes de parcours (maternelles et élémentaires, collégiens).
 - Volets « Réussite éducative » et « Emploi et développement économique » du CUCS.
 - Activités de la pause méridienne, accompagnement éducatif pour les élèves après les cours.
 - Actions contre les discriminations et pour la diversité (campagne de sensibilisation, Chartes).
 - « École ouverte » au collège Sisley.
 - Associations de parents d'élèves actives ; association d'entraide scolaire
- PERSPECTIVES** École expérimentale Jean Lurçat, 1000 emplois dans l'écoquartier fluvial

L'île épanouie à travers la culture, les sports, les loisirs



- Quatre équipements pour la pratique sportive (gymnase Arnold-Géraux, stade & gymnase Robert-César, salles de danse/dojo/terrain multisports du quartier sud, Centre sportif de l'île des Vannes)
- 1 centre culturel en centre-ville (salle de spectacle, atelier dessin/peinture, atelier théâtre) et 1 centre

socioculturel au sud, une école de musique, une médiathèque

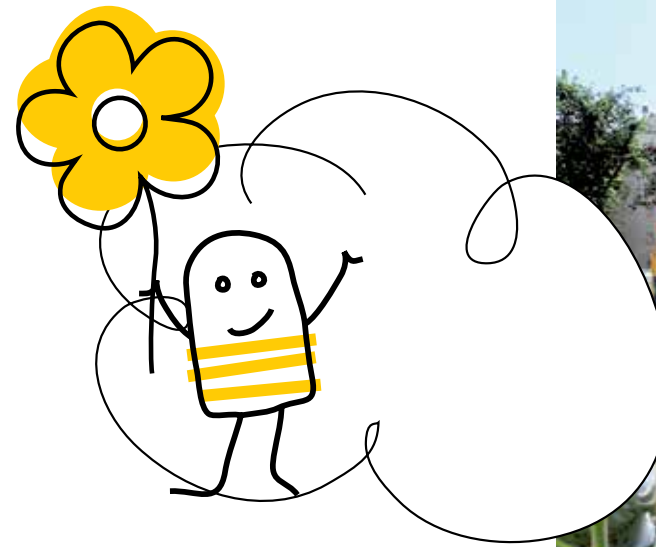
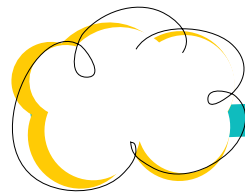
- Espaces de loisirs / détente : 1 Parc (activités, jeux et lieux de promenades), un square, quatre aires de jeux réparties dans les quartiers.



- Offre sportive appréciée sur la ville.
- Insuffisance de personnes bénévoles, notamment dans le domaine des sports.
- Offre culturelle / de loisirs peu plébiscitée par les salariés (principalement de Marques Avenue).
- Attente de la médiathèque / école des arts.
- Insuffisance d'appui, de conseils et d'offres d'activités en direction du public jeune.



- Les activités tout public proposées par les associations sportives et culturelles de la ville.
 - Une programmation et des activités culturelles recherchant la participation de divers acteurs et talents locaux (compagnies en résidence et écoles...).
 - Les activités proposées par le Club Juniors (11-15 ans), le RAJ (16-25 ans), les Centres de Loisirs maternel et élémentaires, la Mission Parentalité, le CCAS (retraités), classes de neige à Abriès pour les CM2.
 - Les activités sportives à destination des enfants proposées par l'École Municipale des Sports, dans le cadre des cycles EPS des écoles, lors de la pause méridienne et pendant les vacances scolaires.
 - Programmation d'activités de découverte de la nature et accueil du public au Parc Départemental.
- PERSPECTIVES** Médiathèque / École des Arts, Point Accueil Jeunes au sein de la MIC, réhabilitation gymnase A. Géraux



L'île associative et citoyenne : participation, vie associative et citoyenne



- 63 associations sur l'île, très diverses (Amicales de locataires et Conseils syndicaux de copropriété, associations sportives, culturelles, éducatives, solidaires...).
- Ville de moins de 80 000 habitants non soumise à l'obligation de mettre en place des Conseils de quartier.
- En 2010 : les événements conviviaux organisés sur et avec la contribution de la ville ont rassemblé plus de 6500 personnes, les événements sportifs près de 3500 participants, les temps de concertation habitants près de 1300 personnes.



- Accompagnement à renforcer pour l'engagement ou la création associative.
- Compétences locales insuffisamment valorisées au sein de la ville.
- L'information des habitants sur les activités et projets proposés dans la ville paraît suffisante (on cite: le Journal, les courriers et la transmission orale)... Mais garder une attention particulière à l'adaptation des supports d'information aux publics visés.



- Conseil de la Vie associative (CVA).
 - Soutiens aux associations (locaux, subventions de fonctionnement), Fonds d'Initiatives Locales (subvention à des actions).
 - Trois comités de quartier et une rencontre inter-quartiers chaque mois, les Commissions Municipales ouvertes aux habitants.
 - Atelier Public d'Urbanisme et de Déplacement (APUD).
 - Le Journal d'Information local Notre Île : le numéro d'été écrit par des jeunes pour la 2e année.
- PERSPECTIVES :** la Maison des Initiatives et de la Citoyenneté (MIC).

L'île naturelle et agréable : le cadre de vie entre trame verte et bleue



- Au nord, Parc départemental (23 ha), Pointe en friche (7 ha) réserve ornithologique ; 14 km de berges, 140 ha de plan d'eau ; nombreux arbres d'alignement.
- Des poches urbaines très minérales (centre-ville, quartier sud)
- Des espaces en friches entre le centre et le sud de l'île.



- Nature en ville (Parc notamment) appréciée...Mais inégalement répartie (sud et centre sud).
- Environnement urbain peu apprécié par les salariés interrogés (principalement de Marques Avenue).
- Souhait de jardins de proximité voire de potagers par les habitants (loisir et lien social).

CONSTAT : Faible connaissance du projet d'écoquartier chez les collégiens rencontrés, et plus globalement des projets d'aménagement sur la commune chez les scolaires.



- Classement du Parc départemental en zone Natura 2000. Proposition d'animations à la Maison d'Accueil du Parc (organisées par le CG 93).
 - Des jardins de proximité (Jardin du Curé, association Soleils, Centre de loisirs primaire, collège).
 - Seine Commune : fête nautique communautaire, sur l'île, le 1er dimanche de juillet.
 - Fleurissement citoyen des pieds d'arbres d'alignement (Place de la Libération).
- PERSPECTIVES :** Plus de végétal dans le centre-ville de demain, Parc de loisirs nautiques sur le petit bras de Seine, culture maraîchère sur la pointe nord de l'île (qui alimenterait la cantine scolaire).



L'île habitée : la diversité et la qualité de l'offre urbaine (logements, commerces, santé)



- Près de 68 % du parc en logements sociaux ; Demande → offre ; Faible taux de rotation. La moitié du parc privé est vétuste.
- Faiblesse du niveau de commerce communal.
- Offre de soins (personnel, équipements) : 4 médecins, 1 dentiste, 2 pharmacies, 2 infirmiers, 1 orthophoniste, 1 cabinet paramédical, 2 associations psychanalytiques, 1 PMI.



→ logements

- Sentiment d'être bien dans son logement.
- Offre insuffisante de logements par rapport aux besoins. Cherté des charges et des loyers. Qualité des logements privés souvent perfectibles (insalubrité, vétusté installation chauffage, isolation...).
- Travaux engagés dans les logements : pas toujours à la hauteur des espérances, expression d'une concertation insuffisante auprès des locataires.

→ commerces

- Faiblesse du commerce de proximité (QS et QN).

→ santé

La question du remplacement des médecins de l'île partant à la retraite se pose.



→ logements

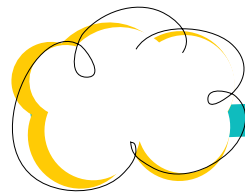
- Réhabilitation de 500 logements sociaux en cours.
- Réhabilitation de 300 logements privés dégradés (OPAH en cours).
- Urbanisation du quai de la Marine et requalification du Centre-Ville.
- Fonds de Solidarité Logement (FSL) et Fonds de Solidarité Énergie (FSE) (CG 93, CCAS).

PERSPECTIVES : 1000 logements dans l'EQF.

→ commerces

- Maintien (et rénovation récente) du bureau de Poste dans la ville.
- Association de commerçants (rencontres régulières avec le Maire et le Maire-adjoint en charge du développement économique).

PERSPECTIVES : commerces en pieds d'immeubles à construire boulevard Marcel-Paul, commerces de proximité à réaliser dans l'EQF.



L'île mobile : les déplacements dans la ville et alentours



- Bus (237, 578, 166, 137), proximité du T1, des RER C, D et du transilien
- 2 portions d'aménagement cyclable (Quai du Chatelier, Promenade des Impressionnistes).
- Un espace réduit pour les pistes cyclables (morphologie de l'île).
- 61 % des ménages îliodionysiens ont au moins 1 voiture en 2007 (ÎdF : 68 %).

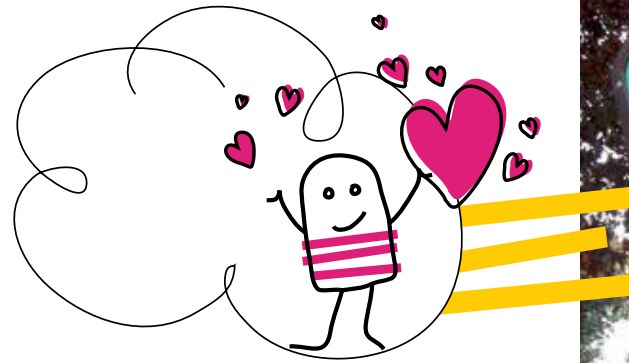


- Offre de Transports en Commun sur le territoire de Plaine Commune : plutôt bonne, en cours d'amélioration.
- Bus 237 : son arrivée a été appréciée mais des améliorations sont à apporter en termes d'amplitude horaire, de fréquence et de régularité. Des actes d'incivilités ponctuels y sont aussi à déplorer.
- Malgré l'arrivée du bus 237, sentiment persistant d'isolement du quartier sud vis-à-vis d'un certain nombre de services du reste de la ville.
- Peu d'aménagements cyclables sur l'île, et certains peu entretenus / praticables (Quai du Chatelier).
- Impact négatif de la circulation automobile sur l'île sur la sécurité et le cadre de vie.
- Impact négatif du trafic routier de l'agglomération sur la qualité de l'air.



- Lilobus puis ligne de bus 237 de la RATP (6 jrs/7).
- Velcom en échec. Vélos à disposition des agents communaux.
- Mise en service du T1 en novembre 2012.
- Généralisation progressive des zones 30 : un « mieux » pour la sécurité des piétons et les déplacements à vélo.
- Transfert progressif en centre-ville du stationnement de surface en souterrain, au profit des piétons.

PERSPECTIVES : Prolongement en 2014 de la ligne 237 à la gare Épinay-Villetaneuse (tangentielle), tour de l'île à pied, exclusivité de l'espace public aux piétons / cyclistes dans l'EQF, passerelle entre le futur EQF et le quartier Pleyel à Saint-Denis, toute l'île en zone 30.



L'île apaisée : le sentiment de sécurité et la contribution à la tranquillité publique



- Diminution des faits de délinquance : 51 faits en 2001 contre 50 faits en 2008 constatés par la police pour 1000 habitants (Moyenne nationale en 2008 : 65 à 66 faits/an/1000 hab.).
- Hausse en 2009 (57 faits constatés/1000 hab), baisse en 2010 (47 faits/1000 hab).
- Selon les statistiques de la Police, la part des mineurs interpellés pour des faits de délinquance à L'Île-Saint-Denis : 36 % (1999), 21 % (2007), 22 % (2008), 32 % (2009).
- Exemples d'incivilités courantes sur l'île : graffitis sur les murs, dégradations de véhicules, vols à l'arraché, squats de halls, rodéo-motos, voitures ventouses, tapages nocturnes. Trafic de stupéfiants dans plusieurs cités.



- Sentiment de sécurité chez les habitants... mais exaspération lors de pointes ponctuelles d'incivilités, de dégradations et d'irrespect (vis-à-vis des biens et des personnes).
- Sentiment d'insécurité chez les salariés interrogés (principalement de Marques Avenue).



- Contrat Local de Sécurité de Nouvelle Génération adopté en 2010 dans le cadre du CLSPD.
- Volet « Citoyenneté et prévention de la délinquance » du CUCS.
- Bureau de Police de la gare. Brigades pédestre de sécurité de quartier (depuis mai 2012).
- Maison de la Justice et du Droit de Saint-Denis / L'Île-Saint-Denis.

PERSPECTIVES : mise en échec du trafic de stupéfiants par prévention / dissuasion / intervention / réparation.



L'île responsable : production, consommation et comportement, la responsabilité est l'affaire de tous



- Établissements actifs sur l'île (2008) : 74 % relèvent des secteurs du commerce, des transport et des services divers (ÎdF : 75 %), 96% sont des TPE (ÎdF : idem)
- Exemples de compétences transférées par les villes à Plaine Commune : développement économique, espaces publics, propreté, déchets, habitat
- Présence d'un secteur actif d'économie sociale et solidaire (PHARES, ...)



→ évolution des comportements

- Évolution des comportements pour faire des économies de charges dans les logements.
- Satisfaction globale sur la propreté de la commune avec des poches à améliorer.
- Déchets régulièrement abandonnés sur quelques sites : espaces publics ou berges.
- Tri des déchets insuffisamment mis en pratique par les habitants et au sein de l'administration communale.
- Jeunes pas assez formés et préparés à la complexité des problèmes à résoudre au cours du 21e siècle.
- Intérêt de certains acteurs locaux pour renforcer la sensibilisation aux enjeux du 21e siècle.

→ production et développement responsables

- Davantage d'informations souhaitées sur les métiers en lien avec : l'entraide locale / coopération internationale, l'Économie Sociale et Solidaire, les énergies renouvelables / économies d'énergie.
- Les salariés (principalement de Marques Avenue) souhaitent l'engagement de leur entreprise en faveur du développement durable et social.



→ évolution des comportements

- Classes écoles-énergie, Agenda 21 scolaire.
- Entretien des berges.
- Diffusion progressive de composteurs collectifs.
- Repérage et veille régulière pour réduire les poches de saleté : Service Propreté de Plaine Commune, Garde de l'environnement communal.

→ production et développement responsable

- Des entreprises et associations actives en écologie urbaine, entraide, insertion économique, économie sociale et solidaire (Halage, Solibio, SFMAD, l'Espace Info Energie...).
- Exemplarité de l'Administration : produits d'entretien écologiques, gestion de l'énergie, économie des ressources en eau, démarche en cours pour améliorer le tri des déchets.
- Aliments de saison, bio et végétariens dans la restauration scolaire.

PERSPECTIVES : 25 % d'électricité consommée par l'administration communale, d'origine renouvelable (2013), 70 % d'énergie renouvelable consommée dans l'EQF (2020).



LA STRATÉGIE

L'ÎLE-SAINT-DENIS : L'ÎLE MONDE,
L'ÎLE DE TOUT LE MONDE

Construire ensemble, pour
aujourd'hui et pour demain,
l'écovîle du bien-être de chacun.

L'ÎLE-MONDE

- Une île (**singularité**) dans une métropole mondiale (**anonymat**)
- avec 85 nationalités à la fois source d'**enrichissement** et de **tensions**
- aux premières lignes du lien « **local – global** »

L'ÎLE DE TOUT LE MONDE

- Une île qui **inclut, rassemble**, qui combat les injustices, les discriminations, les exclusions
- qui reconnaît et relie les **diversités** sociales, culturelles, générationnelles
- qui encourage les **coopérations**
- qui concilie, construit des **médiations**

CINQ APPROCHES TRANSVERSALES, TROIS DIMENSIONS OSSATURE, SIX DOMAINES D'ATTENTION

En ce début de 21^e siècle, vivre, travailler, étudier à L'Île-Saint-Denis est à la fois une chance et un défi. Une chance de bénéficier des charmes de l'île, d'habiter un village métropolitain, d'apprécier la solidarité de voisinage, de tutoyer le monde en proximité. Un défi de s'ouvrir à la complexité, de desserrer les contraintes, d'apprivoiser les tensions, de protéger notre planète et de cultiver les qualités humaines. Confrontés aux duretés du quotidien, il arrive que les exigences du défi conduisent à déprécier nos ressources et à sous-estimer ces capacités à rebondir. L'attachement à l'ambiance rebelle et créative, issue du brassage des différences, invite chacune à s'ouvrir à l'enrichissement du « faire ensemble ».

CINQ APPROCHES TRANSVERSALES

L'analyse des données du diagnostic a permis de mettre en évidence des points forts et des axes d'amélioration sur la commune. Les éléments et expressions ressortant le plus fréquemment de l'analyse ont permis de formuler cinq approches transversales pour appréhender chacune des dimensions stratégiques :

- La coopération
- La valorisation des talents et de la diversité
- L'intergénérationnel
- L'expression, l'écoute et l'engagement communs
- L'information, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux du 21^e siècle

Ces cinq approches reflètent les valeurs et les engagements que la municipalité souhaite insuffler dans l'ensemble des actions de l'Agenda 21 communal. Elles viendront enrichir chacun des projets et des actions menées.



TROIS DIMENSIONS OSSATURE ET SIX DOMAINES D'ATTENTION

Le diagnostic et les différents temps de dialogue avec les Ilodyoniens au cours de l'Atelier Communal de mai 2011, du Comité d'Animation, du Séminaire Cadres et du Conseil Municipal de juin 2011 ont permis d'ordonner les 9 thématiques issues du diagnostic.

Trois de ces domaines, particulièrement structurants, constituent les piliers sur lesquels nous souhaitons bâtir la « maison commune » Agenda 21. Nous les avons nommés « dimensions ossature ». Les 6 domaines d'attention viennent compléter cet édifice collectif.

La stratégie ainsi formulée a été adoptée en Conseil Municipal du 19 octobre 2011.

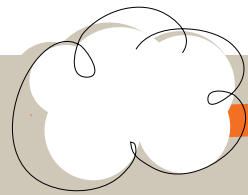
→ Les trois dimensions ossature :

- 1. L'île apprenante et active : éducation, apprentissage, formation, insertion professionnelle, emploi pour tous
- 2. L'île coopérative et solidaire : entre solidarité, entraide, coopération et cohésion sociale
- 3. L'île apaisée : le sentiment de sécurité et la contribution à la tranquillité publique

→ Les six domaines d'attention :

- A1. L'île épanouie à travers la culture, les sports, les loisirs
- A2. L'île naturelle et agréable : le cadre de vie entre trame verte et bleue
- A3. L'île habitée : la diversité et la qualité de l'offre urbaine (logements, commerces, santé)
- A4. L'île associative et citoyenne : participation, vie associative et citoyenne
- A5. L'île responsable : production, consommation et comportement, la responsabilité est l'affaire de tous
- A6. L'île mobile : les déplacements dans la ville et alentours.





Synthèse de la stratégie



6 DOMAINES D'ATTENTION

3 DIMENSIONS OSSATURE

L'île apprenante et active

ÉDUCATION, APPRENTISSAGE, FORMATION, INSERTION PROFESSIONNELLE, EMPLOI POUR TOUS

- Renforcer la coopération entre les acteurs de l'éducation : parentale, populaire, Nationale, médiatique
- Diversifier les temps d'apprentissage : à l'école, en entreprise, en société et tout au long de la vie
- Faciliter les parcours de formation (initiale et continue) à travers l'aide à l'orientation, la valorisation des acquis et des compétences
- Développer l'accompagnement à l'emploi, l'aide à la création d'entreprise, l'appui aux initiatives coopératives.



L'information, l'éducation et la sensibilisation aux enjeux du 21° siècle

La valorisation des talents et de la diversité

L'inter-générationnel

La coopération

5 APPROCHES TRANSVERSALES

L'île apaisée

LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET LA CONTRIBUTION À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Assurer la continuité des interventions en matière d'éducation, de prévention, sensibilisation, dissuasion, intervention, sanction, réparation.
- Développer la vigilance & sensibiliser aux risques naturels, technologiques, climatiques, épidémiologiques.

L'île coopérative et solidaire

ENTRE SOLIDARITÉ, ENTRAIDE, COOPÉRATION ET COHÉSION SOCIALE

- Développer la coopération : ciment de la cohésion sociale, complémentaire de l'émulation, enrichissant les diversités culturelles à encourager les actions / projets de solidarité et d'entraide, incluant la réciprocité et l'intergénérationnel.
- Veiller à une bonne communication sur les dispositifs de soutien existant.
- Assurer l'écoute, l'orientation et le conseil des personnes en difficulté.
- Porter attention aux rapports entre : jeunes et adultes, personnes en stabilité et personnes en précarité, personnes insérées dans la vie sociale et personnes isolées.

L'île épanouie

À TRAVERS LA CULTURE, LES SPORTS, LES LOISIRS

- Développer la découverte des cultures et coutumes des différents pays représentés sur l'île
- S'approprier l'offre locale et s'ouvrir à l'offre multiple de la métropole, pour tous les âges
- Valoriser les initiatives associatives et citoyennes réussies et encourager les porteurs de projets
- Développer l'accès au Parc départemental comme lieu de repos, de détente, de loisirs, de découvertes, de maintien en forme.

L'île naturelle et agréable

LE CADRE DE VIE ENTRE TRAME VERTE ET BLEUE

- Cadre de vie : rééquilibrer le végétal par rapport au minéral, faciliter l'appropriation des projets d'aménagement, stimuler la complémentarité entre l'intervention de la collectivité et les comportements des citoyens (en tant qu'habitants et / ou salariés)
- Nature en ville : préserver la biodiversité, entretenir les berges de Seine, faciliter les flâneries par le Tour de l'île à pied, valoriser et encourager la création de potagers ou jardins partagés de proximité.

L'île responsable

PRODUCTION, CONSOMMATION ET COMPORTEMENT, LA RESPONSABILITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

- Encourager la production de biens & services utiles, écologiques, localisés, solidaires, voire encourager l'auto-production
- Promouvoir la consommation de biens respectant les conditions sociales et environnementales
- Impulser le changement des comportements par l'exemple, par l'information, par l'éducation. La responsabilité est individuelle et collective (habitants, entreprises, associations, acteurs institutionnels...).

L'île habitée

LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE L'OFFRE URBAINE (LOGEMENTS, COMMERCES, SANTÉ)

- Logements : favoriser la diversité (accession - locatif privé / social ; taille des logements ; logements spécifiques aux différentes générations et aux personnes en situation de handicap), favoriser la qualité écologique et le confort ... dans le neuf et l'ancien
- Commerces : développer une offre variée et bien répartie dans les quartiers
- Santé : maintenir et renforcer l'offre de soins de proximité, réduire la précarité sanitaire et les pollutions, promouvoir l'alimentation saine et l'accès à des logements décentes
- Répondre aux questions du handicap en termes d'accessibilité, de déplacements, d'accès à l'éducation, d'accompagnement des personnes...

L'île associative et citoyenne

PARTICIPATION, VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE

- Le bénévolat et l'engagement associatif demandent conviction, disponibilité, aides des institutions
- Soutenir la vie associative, rendre attractif et accompagner le bénévolat
- La complexité de la vie invite à partager ressources, information et compétences pour avancer
- La participation concrète des habitants à la vie commune, aussi minime ou ponctuelle soit-elle, est un passage facilitateur de l'engagement citoyen.

L'île mobile

LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE ET AUX ALENTOURS

- Priorité ordonnée aux déplacements doux et actifs : marche à pied, vélo, transports en commun, voiture
- Poursuivre l'aménagement des espaces publics facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et personnes en situation de handicap et rendant confortables les modes de déplacement doux et sécurisés (traversée de rue avec trottoirs surbaissés, trottoirs confortables, zones 30 et zones 15 de rencontres, futur éco-quartier fluvial sans voitures...)
- Poursuivre l'adaptation de l'accès aux bâtiments publics et privés pour les PMR et personnes en situation de handicap.

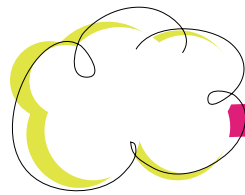


LE PLAN D' ACTIONS

21 actions pour le territoire communal, ses habitants, ses usagers. 5 actions pour l'administration communale



C'est en faisant, chacun de son côté, de petits gestes quotidiens pour notre planète, qu'ils deviendront automatiques pour les générations futures. Beaucoup d'actions ont été proposées pour le territoire communal. De la mise en place du tramway à l'organisation d'animations dans les quartiers, tout est fait pour que l'Agenda 21 serve un maximum de causes. Parmi celles proposées en 2010, en 2012, se sont 21 actions allant dans le sens de ces gestes quotidiens, qui ont été retenues afin d'améliorer le cadre de vie tant du point de vue économique, qu'écologique ou social.



SE PROJETER... TOUT EN ÉTANT DÉJÀ ACTIF

DES PROPOSITIONS D'ACTIONS RECUEILLIES DEPUIS 2010 ET SÉLECTIONNÉES EN 2012

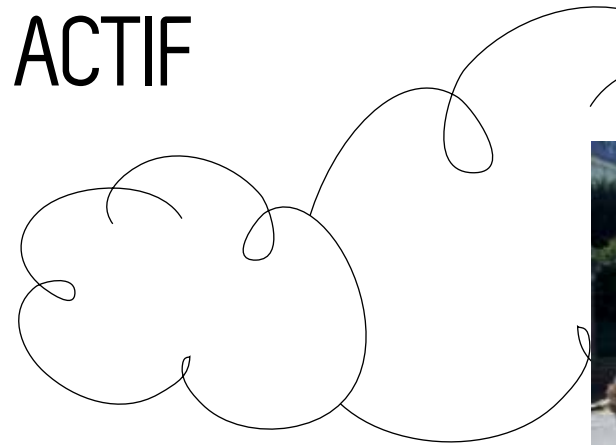
La phase d'élaboration du diagnostic n'en a pas moins été attentive aux projets et aux propositions exprimées. En 2012, une approche particulière avec les porteurs de projets et émetteurs de propositions a été engagée pour mettre au point les fiches-actions opérationnelles. La sélection des propositions retenues a pris en compte plusieurs critères :

→ Un consensus s'est dégagé pour mettre au point un plan d'actions :

- contenant un nombre limité d'actions (21 pour le territoire communal, 5 pour l'Administration)
- ...qui répondent en priorité aux axes stratégiques prioritaires,
- ...dotées de porteurs,
- ...et dont les résultats se mesureront à court, moyen et long termes.

→ Autant que possible, des passerelles ont été faites dans la définition des actions :

- avec les dispositifs d'accompagnement de projets / plan d'actions existants : Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Fonds d'Initiative Locale, Gestion Urbaine de Proximité, Contrat Local de Sécurité...
- avec des dynamiques déjà engagées par des services municipaux et d'autres acteurs du territoire (ville, communauté d'agglomération, département, région) : pour valoriser, enrichir, mutualiser,
- avec les dynamiques qui se renforceront sur la commune du fait de l'arrivée de nouveaux équipements (Maison des Initiatives et de la Citoyenneté, écoquartier fluvial, ...).



Ces 21 + 5 actions retenues pour l'Agenda 21 communal viennent ainsi compléter et enrichir quelques 150 actions, déjà mises en œuvre sur la commune depuis 2001 (elles sont annexées au Plan d'actions Agenda 21 communal).

LES ÉTAPES DE LA DÉFINITION DU PLAN D'ACTIONS DE L'AGENDA 21 COMMUNAL

Juillet à décembre 2011 : rassemblement des propositions d'actions formulées depuis janvier 2010.

Janvier à août 2012 : rencontres des partenaires locaux (sélection, enrichissement des propositions les plus pertinentes).

Mai à août 2012 : rencontres au sein de l'Administration communale, avec les Directeurs de secteurs (sélection finale des actions) et les cadres (enrichissement des actions sélectionnées).

Août à décembre 2012 : co-écriture des fiches-actions et de la méthodologie de suivi-évaluation, en lien avec les élus (échanges en Bureaux Municipaux et Conseil Municipal) ; échange également proposé aux habitants (Commissions municipales 1, 2, 3). Adoption du Plan d'actions en Conseil Municipal du 19 décembre 2012, à l'unanimité.



UNE DYNAMIQUE DE PROJETS ENGAGÉE AVEC LES PARTENAIRES

Tout au long de la démarche, pour rendre tangible cet exercice au long cours, des projets partenariaux ont été mis en œuvre, à la fois témoins et tests, pour donner de la visibilité à l'Agenda 21 :

- Balade découverte de la biodiversité sur l'île lors des Journées du Patrimoine en septembre 2010 puis en septembre 2012 (avec l'association Amarante),
- Semaine du Respect de l'Autre avec La Poste Seine-Saint-Denis en 2010, 2011,
- Opération « Berges Saines » au printemps 2012 : sensibilisation et pratique autour du métier d'entretien des berges de Seine, par la rencontre entre des jeunes de la ville et des salariés en insertion de l'association ilodiony-

sienne Halage (partenariat également avec l'UT Propreté et Cadre de Vie de Saint-Denis / L'Île-Saint-Denis, avec la Fondation Jeunesse Feu Vert, la Mission Locale 16-25 ans, le Club Juniors 11-15 ans, l'association Capital Banlieue ... et l'association La Seine en Partage, coordinatrice de l'événement au niveau national).

- Re-dynamisation du tri des déchets dans les bâtiments communaux, avec le groupe de travail Agenda 21 de l'Administration communale, créé en juin 2010 : après une étape de diagnostic (rencontre du personnel chargé de l'entretien ainsi que des usagers des bâtiments communaux), de nouvelles poubelles jaunes sont acquises pour équiper les différents équipements (bureaux, écoles, accueils de loisirs, offices de restauration...), le personnel d'entretien est formé et des supports d'informations et de sensibilisation sont diffusés.

LES ACTIONS RETENUES

L'ÎLE APPRENANTE ET ACTIVE : ÉDUCATION, APPRENTISSAGE, FORMATION, INSERTION PROFESSIONNELLE, EMPLOI POUR TOUS



ACTION 1 Favoriser l'insertion professionnelle des Îlo-dionysiens sans expérience ou éloignés de l'emploi

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Recenser les acteurs ressources, re-dynamiser les contacts, développer ensemble la dynamique en faveur de l'insertion professionnelle (initiatives existantes, nouvelles initiatives).
- Valoriser et développer l'accueil de stagiaires ainsi que l'insertion professionnelle en mairie



ACTION 2 Favoriser l'insertion sociale et citoyenne des jeunes Îlo-dionysiens

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Soutenir les partenaires dans la réalisation de chantiers éducatifs.
- Développer des projets en faveur du soutien à l'autonomie des 16-25 ans.
- Valoriser et développer les actions permettant la mobilité des jeunes, leur ouverture culturelle, leur engagement citoyen.

ACTION 3 Créer un Café des Savoirs dans la future Maison des Initiatives et de la Citoyenneté

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Créer et faire vivre le Café des Savoirs en lien avec un collectif d'habitants volontaires, qui en assureraient l'animation, avec l'appui technique d'un service municipal.
- Créer, alimenter et partager une base d'informations et de données via un « Pôle ressource » du Café des Savoirs.

ACTION 4 Accompagner les agents encadrants de l'Administration dans leur fonction de management d'équipe

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Identifier les besoins, notamment dans le cadre de changement de procédures managériales. Puis définir et mettre en œuvre des accompagnements adaptés



L'ÎLE COOPÉRATIVE ET SOLIDAIRE : ENTRE SOLIDARITÉ, ENTRAIDE, COOPÉRATION ET COHÉSION SOCIALE

ACTION 5 Encourager l'organisation d'animations ou d'évènements dans les quartiers

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Valoriser et développer les animations de voisinage (Fête des voisins, repas de quartier,...)
- Valoriser et développer les animations d'amélioration du cadre de vie (opération 50-50 de fleurissement citoyen des pieds d'arbres)
- Valoriser des projets artistiques dans l'espace urbain (projet de fresque à la cité du Bocage, Batucada de l'accueil de loisirs élémentaire ...)

ACTION 6 Favoriser l'autonomie linguistique dans les démarche d'accès aux droits notamment

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Valoriser et développer la formation linguistique.
- Faciliter le recours à l'interprétariat (réalisation d'un diagnostic des besoins en interprétariat dans le cadre d'un diagnostic sur l'accès aux droits).

ACTION 7 Faciliter et promouvoir auprès des habitants et acteurs, l'accès aux ressources documentaires, pédagogiques, humaines (professionnelles, associations) du territoire

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Recenser les ressources existantes disponibles et compléter au besoin les volets documentaire et pédagogique
- Mettre à disposition des usagers des ressources via des espaces et supports adaptés, homogènes et cohérents (lieux d'accueil et/ou site Internet)
- Travailler avec les acteurs de la communauté éducative pour recenser et mettre à disposition les ressources pédagogiques utiles (cohérence avec programmes scolaires)
- Proposer des expositions, permanences, rencontres, ateliers thématiques facilitant l'auto-information

ACTION 8 Outiller l'administration communale pour prévenir les risques psycho-sociaux

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Identifier les risques psycho-sociaux existant et notamment ceux encore non couverts d'actions préventives ; Définir et mettre en place des actions de prévention adaptées

ACTION 9 Proposer à l'ensemble du personnel des actions collectives de partage de savoir-faire

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Identifier les demandes et/ou les propositions des services à ce sujet ; définir et organiser ensemble des actions



L'ÎLE APAISÉE : LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET LA CONTRIBUTION À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

ACTION 10 Poursuivre l'information et la sensibilisation des habitants à la citoyenneté et au respect

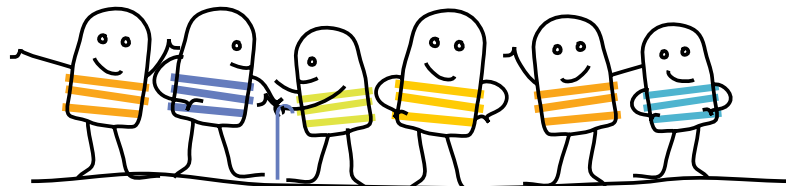
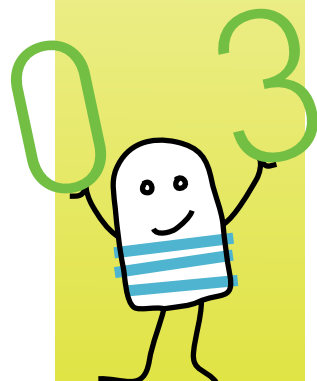
DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Veille permanente de la Direction de la Citoyenneté et du Développement Local sur la tranquillité publique et le respect de l'espace public
- Favoriser le partage de l'espace Public (points écoles Rue Méchin -lien avec le tramway T1-, puis Boulevard Marcel-Paul)
- Organiser un mois du Respect, en concertant les acteurs de la ville pour une dynamique partenariale sur ce thème

ACTION 11 Mener des actions éducatives auprès des jeunes Îlo-dionysiens (enfants, adolescents, jeunes) en vue d'une réponse aux questions de tranquillité publique

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Poursuivre et développer l'accompagnement individuel (des auteurs et des victimes), notamment en matière de harcèlement
- Mettre en place des actions collectives (via le groupe de travail interne travaillant sur cette action pour le Contrat Local de Sécurité)



L'ÎLE ÉPANOUIE À TRAVERS LA CULTURE, LES SPORTS, LES LOISIRS

ACTION 12 Favoriser l'appropriation de la ville et de ses richesses au travers de balades, d'explorations, d'animations pédagogiques

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Créer des parcours de découverte de la ville en transition
- Organiser des balades, foulées, rallyes urbains (biodiversité, histoire, ...)

ACTION 13 Favoriser / développer la découverte des pratiques culturelles (en lien avec l'École des Arts)

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Dans le cadre de l'ouverture prochaine de l'école des Arts : mettre en place un comité d'usagers ou développer la concertation du public sur leurs attentes en matière de pratique et d'offre culturelle sur la ville

ACTION 14 Ré-éditer et diffuser le livre historique de la ville

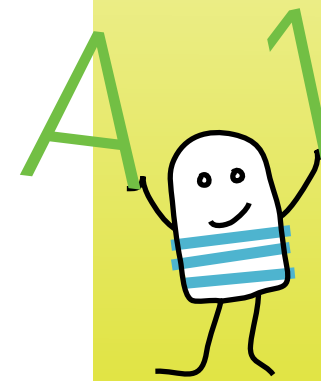
DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Écrire une nouvelle version du livre « L'île au fil de l'histoire », et le diffuser

ACTION 15 Favoriser la fréquentation et l'appropriation du Parc départemental de L'Île-Saint-Denis par les Îlo-dionysiens (habitants, scolaires, familles, ...)

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Mieux informer les services, les habitants des potentialités du Parc
- Re-dynamiser la coopération entre le Parc et les établissements scolaires de la ville.



L'ÎLE NATURELLE ET AGRÉABLE : LE CADRE DE VIE ENTRE TRAME VERTE ET BLEUE



ACTION 16 Favoriser l'implantation d'espaces verts et de jardins partagés dans la ville

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Favoriser la création et l'entretien d'espaces verts partagés dans les résidences de la ville
- Soutenir le développement et encourager les partages d'expérience de jardins partagés / pédagogiques
- Définition d'un concept de projet paysager pour L'Île-Saint-Denis (notamment pour les berges du futur écoquartier fluvial)

ACTION 17 Développer la pratique du compostage dans la ville

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Recensement des expériences existantes, promotion et accompagnement de nouvelles démarches de compostage collectif dans les résidences de l'île
- Valorisation et développement du compostage dans les jardins partagés / pédagogiques

ACTION 18 Encourager le respect de la propreté et du cadre de vie dans la ville (espace public, habitat collectif, berges ...)

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Soutenir et valoriser les projets de gestion de proximité (customisation containers et local poubelle à la cité Marcel-Paul, Projets de la Gestion Urbaine de Proximité du centre-ville)
- Renouveler l'expérience de l'opération « Berges Saines » avec les professionnels de la propreté de la ville et des jeunes Îlo-dionysiens
- Soutenir les initiatives de nettoyage et de sensibilisation au respect de la propreté des berges non accessibles du petit bras de Seine

L'ÎLE HABITÉE : LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE L'OFFRE URBAINE (LOGEMENTS, COMMERCES, SANTÉ)



ACTION 19 Améliorer la prise en charge de la santé des habitants en favorisant sa dimension pluri-professionnelle

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Créer une maison de santé
- Favoriser la création de réseaux santé sur la commune (exemples : adultes en difficulté, soin et santé mentale de proximité, gérontologie...)

ACTION 20 Mener des actions de prévention santé à destination des différents publics de L'Île-Saint-Denis

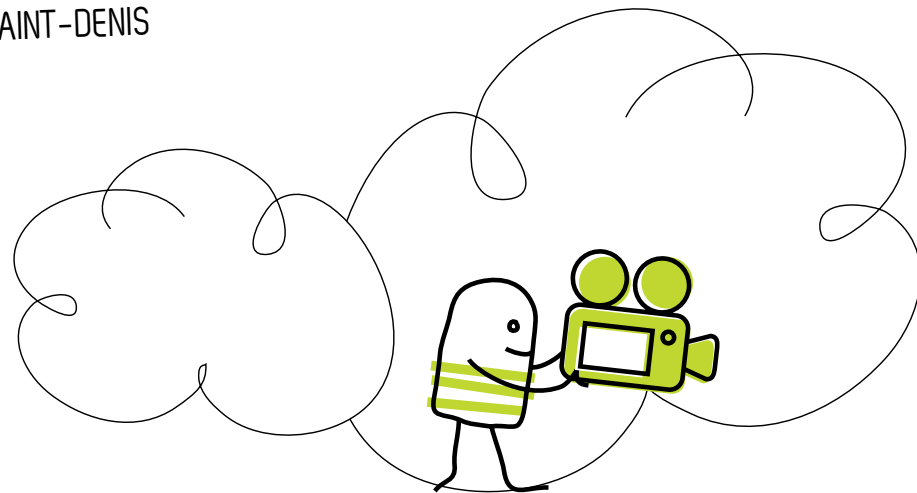
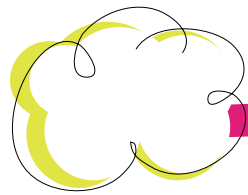
DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Pour le public parents – enfants (dans le cadre du futur Réseau Assistantes Maternelles)
- Pour le public 3^e âge
- Pour le public jeunes
- Pour les personnes au RSA (dans le cadre de leur accompagnement à la Maison de l'Emploi)

ACTION 21 Favoriser l'accessibilité physique de l'espace public, des bâtiments communaux et des logements, à tout usager de la ville

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Mettre en place les préconisations formulées dans le diagnostic accessibilité communal
- Recenser et valoriser les logements accessibles sur la commune ; valoriser et promouvoir les aides financières disponibles pour l'amélioration de l'accessibilité des logements.



L'ÎLE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE : PARTICIPATION, VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE



ACTION 22 Accompagner les services et les associations de la ville dans la recherche de financements

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Poursuivre l'accompagnement des dispositifs existants (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Ville Vie Vacances, Fonds d'initiatives Local)
- Recenser et diffuser les autres sources de financement possibles
- Proposer un accompagnement global (orientation et information, appui technique, mise en réseau...) dans le cadre de la Maison des Initiatives et de la Citoyenneté

ACTION 23 Encourager les entreprises, établissements publics, bailleurs sociaux, co-propriétés, associations de la ville à faire appel aux savoir-faire et compétences des associations, artistes et collectifs citoyens de la ville pour des prestations

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Poursuite de la valorisation des savoir-faire présents sur l'île auprès du grand public
- Sur la base du recensement des savoir-faire et compétences existants sur la ville (cf Action n° 7), les promouvoir auprès des acteurs de la ville, afin qu'ils puissent y faire appel pour des prestations

L'ÎLE RESPONSABLE : PRODUCTION, CONSOMMATION ET COMPORTEMENT, LA RESPONSABILITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS



ACTION 24 Favoriser l'appropriation des notions de développement durable et d'Agenda 21 en proposant de l'information accessible, pratico-pratique, interactive

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Poursuivre et contextualiser la rubrique « Le geste écolo » dans le Journal communal d'information « Notre Île »
- Proposer un stand Agenda 21 et/ou organiser des conférences - débats en lien avec les thématiques de l'Agenda 21, lors d'évènements sur la ville
- Diffuser des articles et publications valorisant les actions de l'Agenda 21 auprès des habitants et acteurs.

ACTION 25 Limiter l'impact sur l'environnement des activités de l'administration et des évènements qu'elle organise

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Poursuivre et développer la prévention et le tri des déchets produits au quotidien (dont déchets organiques) et pendant les évènements organisés
- Favoriser les pratiques éco-responsables au sein de l'Administration communale par voie d'affichage et de « documents guides »
- Poursuivre et développer le travail mené pour favoriser la qualité environnementale et la provenance des produits achetés (fournitures, alimentation, équipements).

L'ÎLE MOBILE : LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE ET ALENTOURS



ACTION 26

Optimiser les modalités de déplacements des agents communaux sur l'île, répondant aux critères écologiques, économiques et pratiques

DÉCLINAISON DE L'ACTION

- Faire le bilan et réfléchir aux perspectives de mise à disposition de vélos au personnel communal
- Faire le bilan et réfléchir aux perspectives d'évolution de la flotte automobile communale.

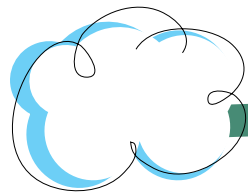


UNE DÉMARCHE, DES ACTEURS

L'Agenda 21, c'est une diversité d'acteurs qui, au travers de trois groupes de travail, animent et mettent à la portée de tous ce projet.

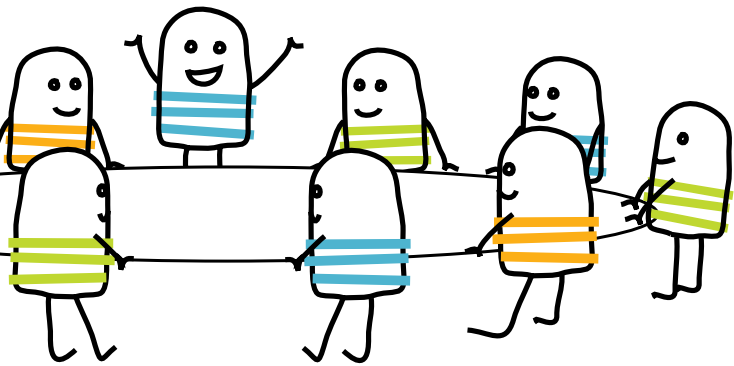


Trêve de bavardages, après les mots, les actes. Qu'ils soient acteurs locaux ou bien élus, plusieurs fois par an, ils se réunissent, parlent de l'avancée du concept et programment de nouvelles actions toujours plus concrètes, pour rendre le dispositif plus vivant et accessible à tous. C'est donc un nombre important de personnes qui s'est engagé dans la démarche Agenda 21, sur L'Île-Saint-Denis mais aussi ailleurs pour assurer la cohérence de l'Agenda 21 au sein du département.



VISAGES DE L'AGENDA 21 À L'ÎLE-SAINT-DENIS

L'Agenda 21 invite une diversité d'acteurs à la coopération. A L'Île-Saint-Denis, au fur et à mesure de leur intérêt déclaré, ils ont été associés à la démarche. trois instances de gouvernance ont animé et animent le dispositif.



LE COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE

- Il est composé des membres du Bureau Municipal.
- Il donne les orientations, valide les travaux du Comité d'Animation et l'avancée du projet. Il est réuni à chaque fois qu'il est nécessaire de faire un point d'étape et valider le contenu d'un document avec les élus (deux fois en 2010 et cinq fois en 2011).
- En complément, les documents officiels (diagnostic, stratégie, plan d'actions) sont adoptés en séances de Conseil Municipal.

LE COMITÉ D'ANIMATION DE L'AGENDA 21 COMMUNAL

- Il est composé d'acteurs locaux (bailleurs sociaux, membres de l'Education Nationale, Maison de l'emploi, associations, entreprises, ...), d'agents communaux et communautaires, du Maire, du Conseiller délégué à l'environnement et à l'Agenda 21 et d'autres élus intéressés.
- Il est réuni de quatre à cinq fois dans l'année pour impulser, nourrir, animer la démarche ; il est aussi force de propositions pour la mise en œuvre d'actions concrètes au cours de l'année, donnant de la visibilité à l'Agenda 21 et renforçant la dynamique de réseau ainsi initiée.

LE COMITÉ DE SUIVI OPÉRATIONNEL

- Il est composé du Maire de L'Île-Saint-Denis, du Conseiller municipal en charge de l'Agenda 21, du Directeur Général des Services et de la chargée de mission Agenda 21 de la ville.
- Il est réuni une à deux fois par mois pour assurer le suivi du secrétariat du dispositif.
- Des séances de travail sur des documents clés et/ou des temps de rencontre importants ont lieu en complément.



AUTOUR DE L'ÎLE : PLAINE COMMUNE ET AU-DELÀ

Des instances communautaires et au-delà rassemblent d'autres acteurs afin d'assurer la cohérence du dispositif sur le territoire de Plaine Commune et du département.

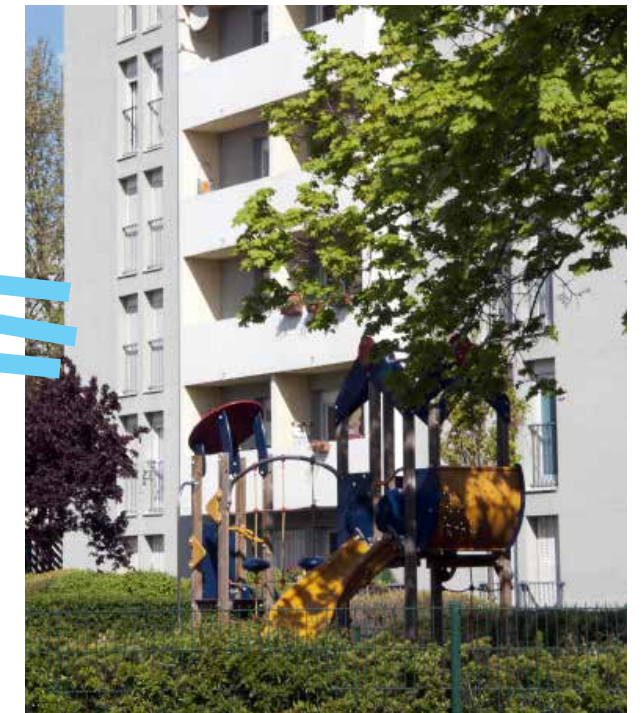


L'ATMAE (ATELIER DES MAIRES ADJOINTS À L'ENVIRONNEMENT)

- Il réunit les adjoints aux neuf Maires en charge de l'environnement, sous l'égide du Vice-Président de Plaine Commune à l'écologie urbaine.
- Son objectif est d'informer et de mobiliser l'exécutif municipal sur les avancées de l'Agenda 21. Il est rassemblé et consulté aux différentes étapes de l'Agenda 21 pour information, échanges et avis.

LES RÉUNIONS DES RÉFÉRENTS AGENDA 21 DES VILLES ET DE PLAINE COMMUNE

- Ce sont des temps d'information, d'apport d'expertise, d'échange d'expériences, de coproduction d'outils très utiles pour mutualiser les démarches et faire avancer de façon la plus cohérente possible les 9 démarches d'Agenda 21 du territoire de Plaine Commune. Ces réunions ont lieu généralement une fois par mois.



LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS AGENDA 21 ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DÉPARTEMENT

- De la même façon qu'à l'échelle de Plaine Commune, ces réunions et contacts permettent des échanges de pratiques et d'expérience, de partage d'information concernant des démarches, appels à projets et autres événements concernant les villes de Seine-Saint-Denis. Ce réseau est aussi l'occasion de mieux connaître les villes du territoire puisque ses réunions (environ une par trimestre), sont accueillies chaque fois par une ville différente.



Remerciements

La ville de L'Île-Saint-Denis remercie toutes les personnes ayant contribué à nourrir la démarche Agenda 21 lors des trois phases (diagnostic, stratégie, plan d'actions), y compris au travers d'initiatives organisées qui ont rendu vivante la démarche :

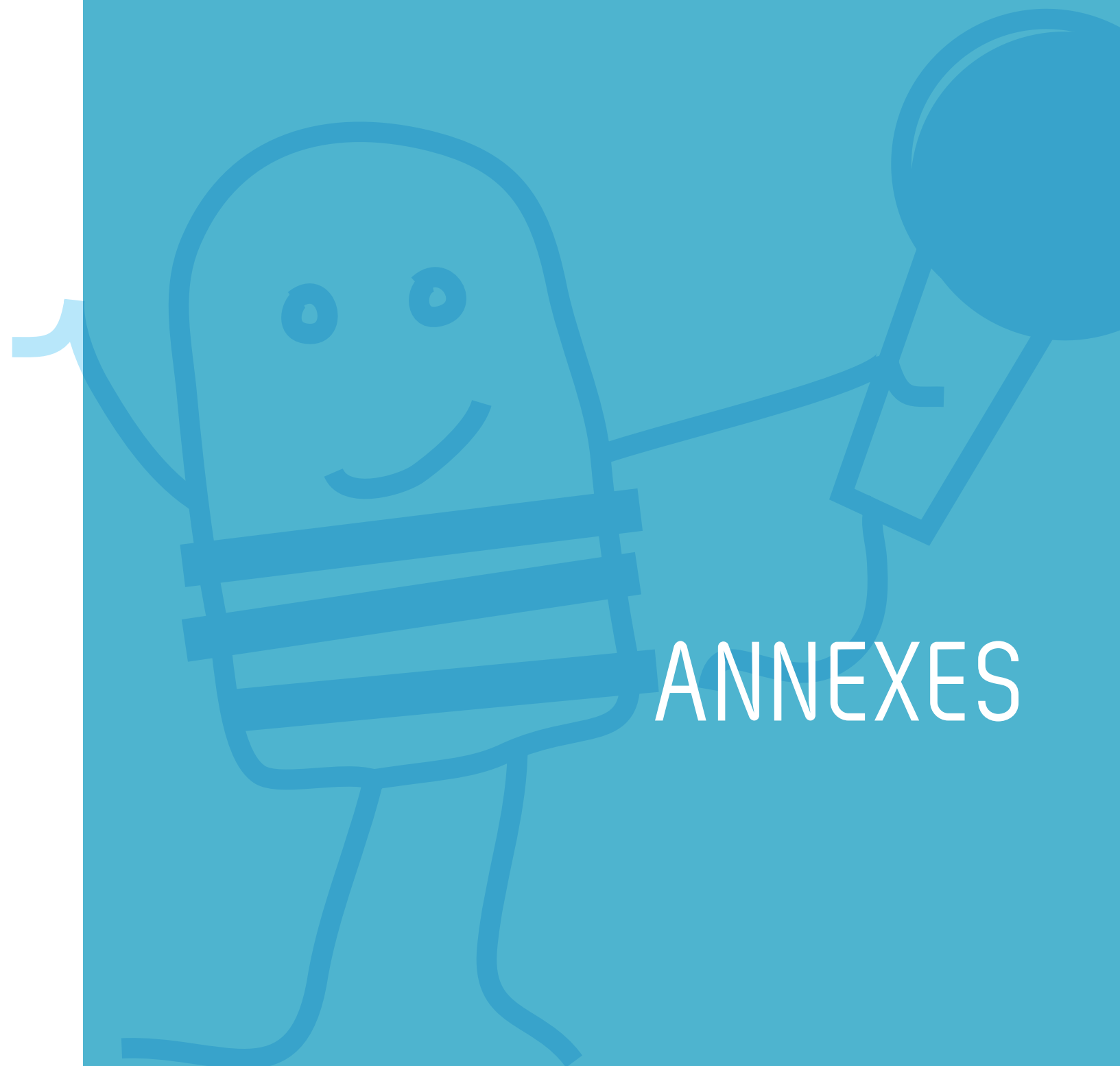
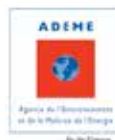
- habitants,
- partenaires locaux membres du Comité d'animation de l'Agenda 21 communal*,
- autres partenaires et services communaux et communautaires impliqués dans les initiatives réalisées et à venir,
- la Délégation générale à l'écologie urbaine de Plaine Commune et les bureaux d'études missionnés pour l'accompagner dans sa démarche d'Agenda 21 communautaire.

* Il s'agit de :

AISPIA Aubervilliers (Association pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Jeunes et des Adulttes), Amicale des Locataires de la cité Arnold Géraux, Amicale des Locataires de la cité Lénine, ARENE Île-de-France (Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies), Association Amarante, Association Halage, Centre Commercial Marques Avenue, Circonscription du Service Social Départemental, Collège Alfred Sisley, Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (Service des Parcs Urbains), Conseil Régional d'Île-de-France (Direction de l'environnement), Délégation générale à l'écologie urbaine de Plaine Commune, DiverScités, IDEMU (Institut de l'Écologie en Milieu Urbain), Fondation Jeunesse Feu Vert, Inspection Académique (circonscription Saint-Ouen / L'Île-Saint-Denis), La Poste Seine-Saint-Denis, Maison de l'Emploi de Plaine Commune, Mission Locale 16-25 ans, Plaine Commune Habitat, Résidence Jeunes Actifs en Mobilité, Saint-Ouen Habitat Public.

Que les partenaires techniques et financiers sans qui cette dynamique n'aurait pu voir le jour soient également remerciés :

- La Communauté d'agglomération Plaine Commune (Délégation générale à l'écologie urbaine, Direction de la communication en particulier),
- Le Conseil Régional d'Île-de-France,
- Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis,
- L'ADEME Île-de-France.



ANNEXES

DISPOSITIF DE SUIVI COLLABORATIF DE CHAQUE ACTION

Les partenaires de l'Agenda 21 associés depuis 2010 à la démarche (voir partie : Une démarche, des acteurs) ont été invités à s'associer à la réalisation d'actions, en tant que porteurs ou partenaires. Ainsi, les actions de l'Agenda 21 communal sont co-portées par des services municipaux et par des partenaires locaux, dont des services communautaires. L'Agenda 21 communal a vocation à insuffler transversalité et coopération dans la co-construction de « l'écoville de demain ». La dynamique transformatrice impulsée par son processus d'élaboration collective témoigne ainsi de la fécondité de l'approche associant étroitement fins et moyens.

Les ressources humaines qui ont fait et qui feront vivre l'Agenda 21 communal sont les suivantes :

RESSOURCES HUMAINES	RÔLE EN PHASE D'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIONS	RÔLE EN PHASE DE MISE EN ŒUVRE, SUIVI-ÉVALUATION
Porteurs d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Co-définition des actions en lien avec la chargée de mission Agenda 21. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre opérationnelle des actions. Transmission de l'état d'avancement de leur action (leviers, difficultés) au référent administratif et au coordinateur Agenda 21.
Partenaires		<ul style="list-style-type: none"> Soutien aux porteurs dans la mise en œuvre des actions.
Référents administratifs <ul style="list-style-type: none"> Parmi les Directeurs de secteurs de l'administration communale. Ils sont référents d'un groupement d'actions dont la thématique est en lien avec leur compétence. 1 référent administratif par groupement d'actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des actions avec les référents politiques. Coordination de la co-écriture des fiches-actions en lien avec les porteurs pré-identifiés et la chargée de mission Agenda 21. Selon leurs compétences, peuvent être des interlocuteurs techniques pour le soutien à l'écriture de la fiche-action. 	<ul style="list-style-type: none"> Vue d'ensemble sur l'avancée des actions de leur groupement thématique (les porteurs leur transmettent les informations nécessaires au suivi-évaluation des actions). Au besoin, mise en lien des porteurs / partenaires de différentes actions de leur thème. Orientation des personnes sollicitant l'administration sur les actions Agenda 21 vers les porteurs d'actions concernés.
Référents politiques <ul style="list-style-type: none"> Parmi les élus du Bureau Municipal. Ils sont référents de groupement d'actions dont la thématique est en lien avec leur délégation. Plusieurs référents politique par groupement d'actions. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorisation des actions avec les référents administratifs responsables du même groupement d'actions. En amont des instances délibératives : abondement possible des fiches-actions pour optimiser les conditions de réussite de l'action. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'avancement de la mise en œuvre des actions de leur groupement thématique. Peuvent être sollicités par les référents pour faciliter la mise en œuvre d'une action donnée.
Chargé de mission / Coordinateur Agenda 21	<ul style="list-style-type: none"> Sous la responsabilité du Maire et du Directeur Général des Services : pilotage et coordination de la démarche, animation du réseau de partenaires, synthèse des propositions et co-écriture des fiches-actions... en lien avec les référents, les porteurs, les partenaires et les élus. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi et coordination de la mise en œuvre des actions du Plan d'actions communal, en lien avec les référents administratifs et politiques, avec les porteurs et partenaires et avec le Maire et le Directeur Général des Services. Travail de collecte et de synthèse d'informations relatives au suivi de la mise en œuvre des actions.

FICHE-ACTION TYPE

Action X
Intitulé

Enjeu stratégique de référence : **Intitulé de la dimension ossature ou du domaine d'attention**

> CONTEXTE

Constats et diagnostics identifiés lors du diagnostic Agenda 21
Constats et préoccupations exprimés en phase de diagnostic de l'Agenda 21 :

Dynamique précédant le lancement de l'action

Forces	Faiblesses
Les atouts faisant leur preuve sur le territoire (actions et dynamiques positives engagées)	Les difficultés / tensions visibles sur le territoire
Opportunités	Menaces
Les leviers qui pourraient être mis à profit (projets envisagés ...)	Les difficultés / tensions qui risquent d'apparaître

Les informations ici renseignées serviront aussi à l'évaluation.
(Choisir autant que possible des informations dont on pourra mesurer l'évolution.)

Objectif(s) de l'action :

Détailler le ou les objectifs que l'on souhaite atteindre à travers cette action. Possibilité d'avoir un objectif global et des objectifs précis.

> DESCRIPTIF

En quoi consiste précisément le projet ou l'action ?
Détailler l'action, en séparant quand c'est possible les sous-actions qui la constituent (différents publics peuvent être concernés, plusieurs supports / outils peuvent être créés, plusieurs angles d'approche peuvent être envisagés, ...)
Ces sous-actions mobilisent chacune une équipe projet qui sera détaillée dans la page suivante.

Terrain d'application :

Indiquer si il s'agit du territoire de L'Île-Saint-Denis, d'une zone plus précise sur l'île.
Indiquer si l'action peut concerner un territoire plus vaste que l'île (d'autres villes, Plaine Commune, le département...).

Public visé :

Selon leur âge, leurs caractéristiques socio-professionnelles.

Pistes d'approfondissement de l'action : Indiquer ici si des idées ont émergé de la réflexion sur l'action et qu'elles ne semblent pas réalisables dans l'immédiat, faute de maturité de la réflexion ou de ressources pour les mettre en œuvre.

> ÉQUIPE PROJET

Détailler par sous-action les ressources humaines mobilisées (ou à mobiliser : les partenaires potentiels) dans la réflexion et la mise en œuvre.

	Sous-action 1 XXX	Sous-action 2 XXX
Porteurs opérationnels		
Po1 (structure) : Nom :		
Po2 : Nom :		
Partenaires associés		
Pa1 : Nom : Nature partenariat :		
Pa2 : Nom : Nature partenariat :		
Pa3 : Nom : Nature partenariat :		
Partenaires potentiels (à contacter et/ou à confirmer)		
Pp1 : Nom :		
Pp2 : Nom :		
Pp3 : Nom :		
Pp4 : Nom :		

Thématique de rattachement opérationnel : XXX
Référént administratif : XXX
Référént Politique : XXX
→ Cf tableau de classification opérationnelle des actions.

> CALENDRIER

Pour chaque sous-action : les étapes, les périodes de lancement et les délais escomptés en matière de résultats. Préciser : court (2013-2014), moyen (2015-2017) ou long terme (2018 - 2020).

Étapes de mise en œuvre	Lancement CT, MT, LT ?	Résultats CT, MT, LT ?

> ÉLÉMENTS BUDGETAIRES

Estimation des dépenses et recettes par grands postes (préciser l'année / les années correspondante(s)) :

Année(s) X : ...

Estimation des dépenses	Estimation des recettes possibles
Sous-action 1	
Sous-action 2	
Sous-action 3	

Pour appréciation plus précise, renseigner l'annexe budgétaire.

> ÉVALUATION

ENJEUX DE L'ACTION

Renseigner si l'action répond plus (+++) ou moins (+) aux orientations stratégiques ci-dessous... et en déduire si l'action répond globalement plus aux dimensions ossatures ou aux domaines d'attention.

DIMENSIONS OSSATURES DE LA STRATÉGIE		X
01. Education, apprentissage, formation, emploi	+++	
02. Solidarité, entraide, cohésion sociale		
03. Tranquillité, vigilance, ville apaisée		
DOMAINES D'ATTENTION DE LA STRATÉGIE		
A1. Culture, sports, loisirs		
A2. Cadre vie, nature en ville		
A3. Logements, commerces, santé		
A4. Participation, vie associative & citoyenne	+	
A5. Production, consommation, comportements responsables		
A6. Déplacements actifs		

Commentaires : Précisions si besoin

TRANSFORMATION DE LA SITUATION INITIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Description de la situation transformée par l'action (en comparaison avec la situation initiale, cf tableau page 1)

Indicateurs	Exemples : nombre de personnes impliquées, ... mais aussi toute information
Indicateurs qualitatifs	Exemples : public effectivement touché ... mais aussi toute information

Éléments forts du processus de transformation qui ont permis d'arriver à cette situation

→ parmi les approches transversales préconisées :

Est-ce que par exemple, le processus engagé dans l'action est de type coopératif (mise en synergie de plusieurs dynamiques et/ou plusieurs partenaires), a favorisé l'intergénérationnel ou l'écoute d'une population en difficulté ? et si oui, de quelle manière ?

Approches transversales de la stratégie	Précisions, commentaires
Coopération	
Valorisation talents et diversité	
Intergénérationnel	
Expression, écoute, engagement commun face aux difficultés	
Information, éducation, sensibilisation aux complexités du 21 ^{ème} siècle	

